



CABINET ROSTAING

EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

ENTREPRISES : COMMENT CONTACTER VOTRE CONSEILLER DÉPARTEMENTAL À LA SORTIE DE CRISE ?



L'Etat désigne dans chaque département un conseiller départemental à la sortie de crise, destiné à accueillir et orienter les entreprises en situation de fragilité financière.

Cet interlocuteur de confiance respecte un strict cadre de confidentialité, notamment vis-à-vis du secret des affaires et du secret fiscal.

Le conseiller départemental à la sortie de crise propose une solution adaptée et opérationnelle à chaque entreprise, en fonction de sa situation.

>> Découvrez la liste des conseillers départementaux à la sortie de crise en cliquant-ici !

Didier ROSTAING
Expert-Comptable & Commissaire Aux Comptes